Communication

31 août 2023

POUR LES ASSEMBLÉES LOCALES

- 1. **Assemblées spéciales 2024 :** Nous sommes heureux de vous annoncer qu'en 2024, 15 assemblées spéciales seront organisées dans le monde. Notre filiale a été invitée à envoyer des délégués aux assemblées spéciales suivantes :
 - 1) Baie-Mahault (Guadeloupe), du 7 au 9 juin 2024
 - 2) Reykjavik (Islande), du 28 au 30 juin 2024
 - 3) Zurich (Suisse), du 19 au 21 juillet 2024
 - 4) Philadelphie (États-Unis), du 2 au 4 août 2024
 - 5) Tampa (États-Unis), du 30 août au 1er septembre 2024
- 2. Les assemblées spéciales permettent aux délégués de profiter de la compagnie spirituelle des frères et sœurs locaux, non seulement pendant les trois jours de l'assemblée, mais aussi pendant quelques jours avant et après le rassemblement. Ces moments sont l'occasion de 's'encourager les uns les autres par la foi' (Rom. 1:12). Voilà pourquoi les filiales qui organisent ces évènements prendront des dispositions pour que les délégués prêchent avec les assemblées locales, passent du temps avec les frères et sœurs locaux, visitent avec eux des lieux touristiques de la région et visitent si possible les installations du Béthel.
- 3. Après la réunion, le secrétaire donnera aux proclamateurs qui souhaitent assister à une assemblée spéciale le document *Instructions pour ceux qui demandent à assister à une assemblée spéciale ou internationale* (CO-151). Tous les candidats doivent être des proclamateurs exemplaires et doivent remplir les critères indiqués dans les instructions. Ceux qui remplissent ces critères et qui ont accès à JW Hub pourront remplir leur demande en ligne en allant dans la partie « Mes demandes » de JW Hub. Ceux qui n'ont pas accès à JW Hub et qui souhaitent faire une demande sont invités à s'adresser au secrétaire de l'assemblée locale. Nous vous remercions de déposer vos demandes le plus tôt possible, en tout cas **au plus tard le 13 octobre 2023**. Après avoir rempli votre demande en ligne, veuillez en informer le secrétaire.
- 4. Si vous faisiez partie des délégués sélectionnés pour l'une des assemblées spéciales prévues en 2020 et que vous souhaitez assister à une assemblée spéciale en 2024, vous devez faire une nouvelle demande. Veuillez noter que tous les lieux où des assemblées spéciales étaient prévues en 2020 n'ont pas forcément été reconduits pour 2024. Néanmoins, les proclamateurs dont la candidature avait été confirmée en 2020 seront considérés comme prioritaires pour les assemblées spéciales 2024.
- 5. Assemblées spéciales organisées sur le territoire de notre filiale en 2024 : Pour la première fois de son histoire, notre filiale organisera deux assemblées spéciales la même année ! La première se tiendra au mois de juin à Baie-Mahault, en Guadeloupe. Les plus de 8 500 proclamateurs de ce territoire auront la joie d'accueillir environ 1 500 délégués venant de différentes régions du monde. Comme indiqué plus haut, les proclamateurs de notre filiale pourront se porter candidats pour y être délégués. La deuxième assemblée spéciale aura lieu au mois d'août à Lyon. Environ 3 000 délégués venant de différentes régions du monde y seront invités. Nous sommes convaincus que ces deux fêtes spirituelles apporteront « un puissant encouragement » à tous ceux qui y participeront (Héb. 6:18).
- 6. Nous sommes persuadés que Jéhovah bénira abondamment l'ensemble des dispositions prises pour les assemblées spéciales 2024.